

Révision du SCOT Sud Gard

Présentation du Projet d'Aménagement Stratégique
21 octobre 2025

1 | Introduction

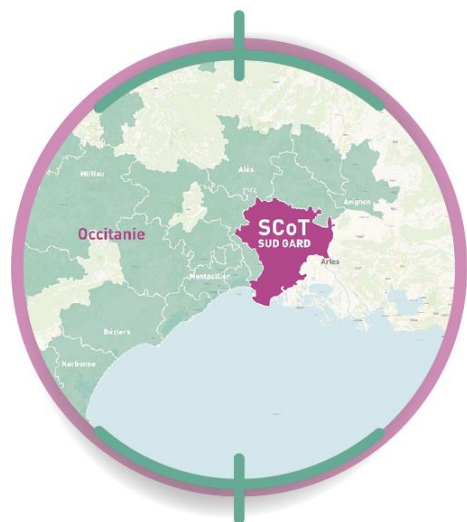
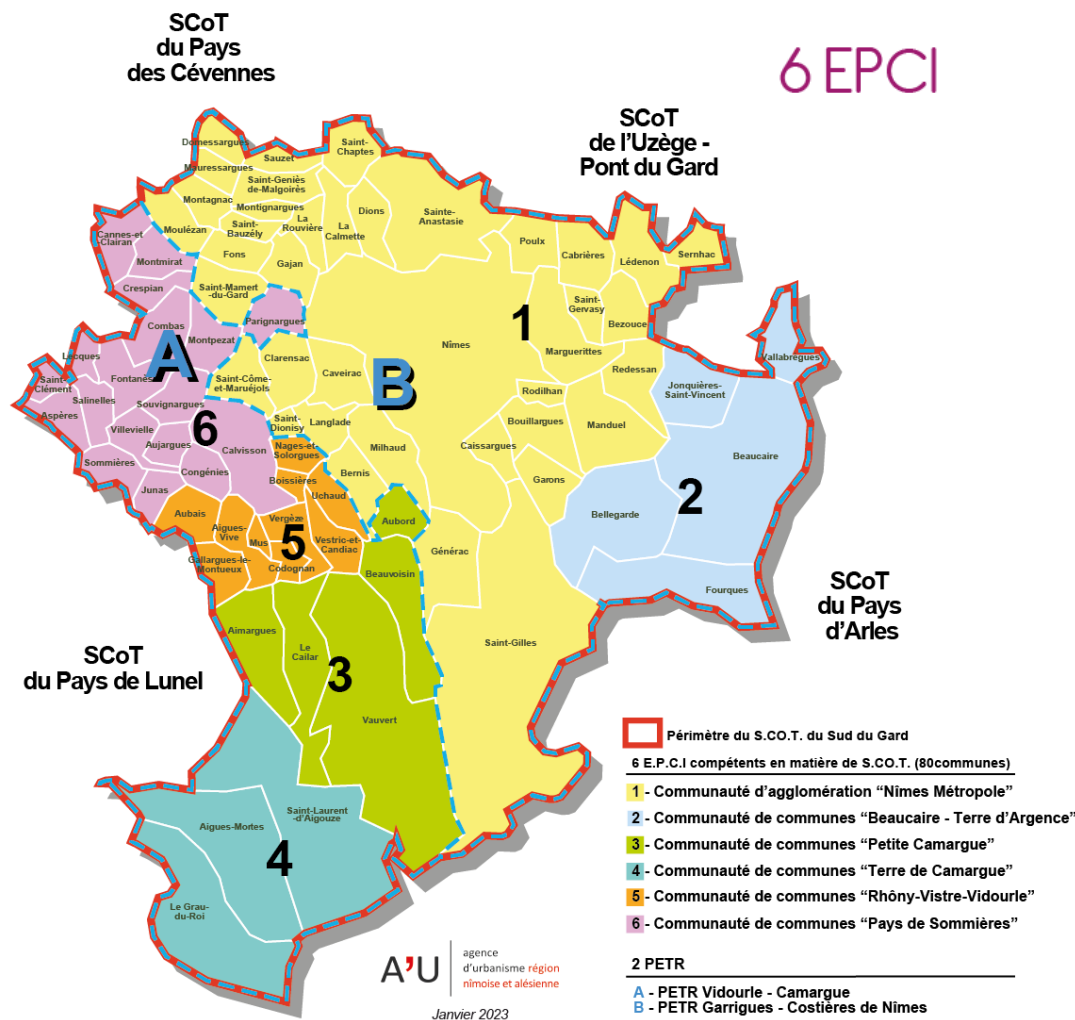
Contexte géographique

6 EPCI :

- > CC Beaucaire Terre d'Argence
- > CA Nîmes Métropole
- > CC Rhône Vistre Vidourle
- > CC Pays de Sommières
- > CC Petite Camargue
- > CC Terre de Camargue

80 communes

6 EPCI



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- > Un document stratégique et de projet : vision à horizon 15 ans
- > Une démarche vivante et concertée
- > Un document qui doit relever les défis du changement climatique

Un document qui répond à 3 questions fondamentales :

- > Quelle ambition d'accueil et de développement pour le territoire?
- > Où localiser les différentes fonctions territoriales dans une démarche de solidarité et de complémentarité?
- > Comment insérer ces fonctions tout en assurant la préservation de l'environnement et les caractéristiques paysagères et agricoles sur le territoire?

Ambitions et portée du document

L'articulation des politiques publiques

Le SCoT doit être compatible avec

SDAGE, SAGE, PGRI, Chartes de PN et PNR, SRADDET Occitanie

Le SCoT doit prendre en compte

Schéma régional des carrières, SRADDET Occitanie

SCoT intégrateur

Doivent être compatibles avec le SCoT

Documents d'urbanisme :

PLU(i), Cartes Communales

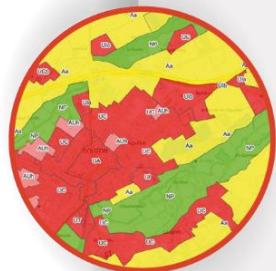
Politiques sectorielles : PCAET, PLH, Plan de Mobilité, Schéma de développement éco_

Opérations d'aménagement : ZAD, ZAC, contrat de ville, projets > 5000 m², autorisations commerciales.

Ambitions et portée du document



Le SCoT n'est pas ...



Un super PLU (i) :
n'est pas un zonage !



Un document de
programmation :
**ne programme pas la
réalisation de travaux,
d'aménagement,
d'équipements...**



Un document qui
**s'applique dans un rapport
de conformité.**

Le SCoT, c'est ...



Un projet de territoire,
construit par les élus, qui
recherche **l'équilibre!**



Un dispositif **réglementaire**,
défini par le code de
l'urbanisme



Un document **évolutif.**



Contenu du SCoT

- 1 Le Projet
d'Aménagement
Stratégique (PAS ex-
PADD)
Le projet politique



- 2 Le Document
d'orientations et
d'objectifs (DOO)
Le document opposable



- 3 Les annexes
Le volet descriptif et explicatif



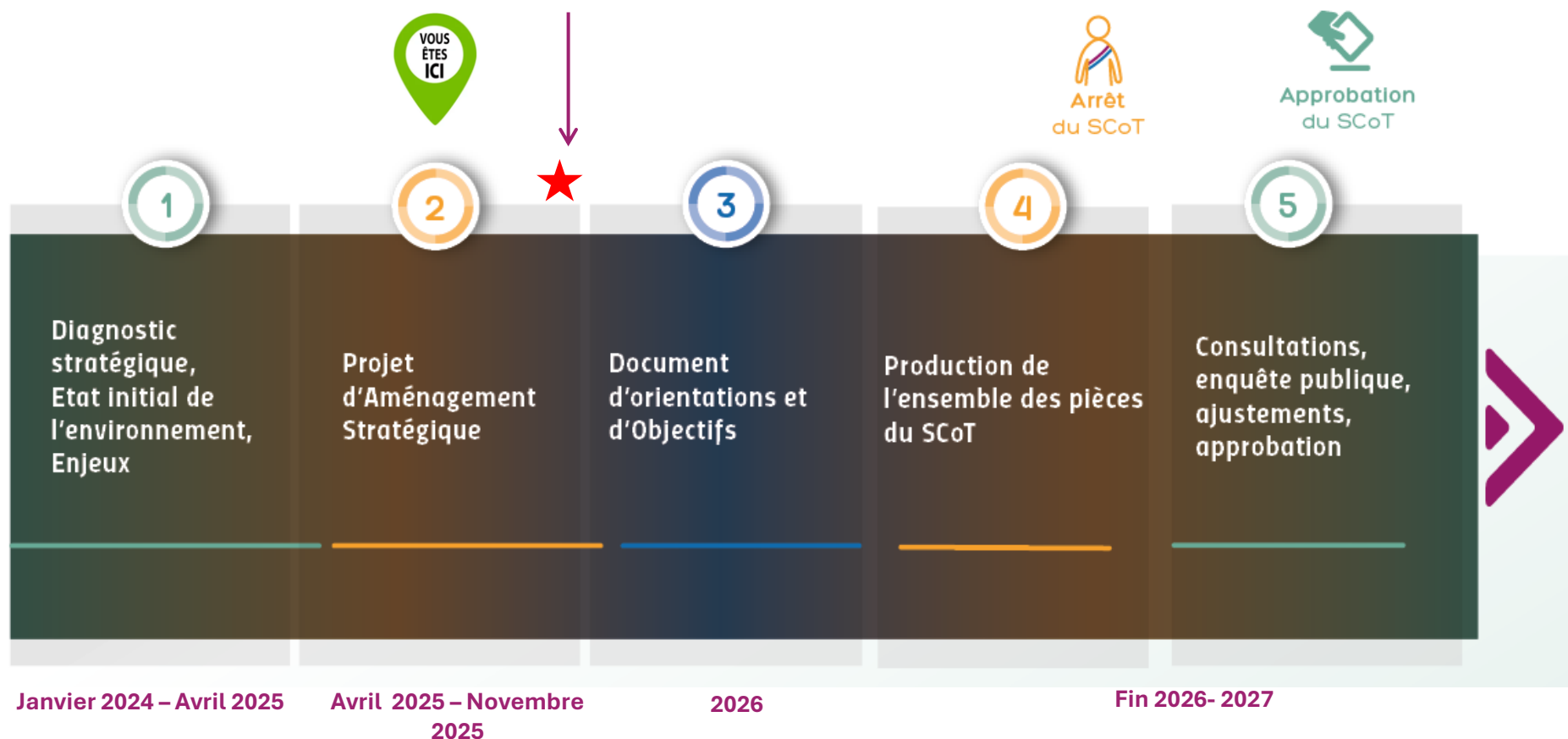
Le Document d'Aménagement
Artisanal Commercial et
Logistique (DAACL)

Les annexes



Calendrier

Débat du PAS



Concertation

revisionscot@scot-sud-gard.fr

2 | Le PAS

Le Projet d'Aménagement Stratégique

› Les fondements du PAS

- › Les enjeux transversaux
- › 2040, un territoire entre ambitions et maîtrise
- › Promouvoir une armature territoriale équilibrée

› AXE 1 : Pour un territoire résilient et vivant

- › Préserver et restaurer les espaces agricoles, naturels et humides
- › Valoriser les paysages comme vecteurs d'identité et de résilience
- › Poursuivre la sobriété foncière
- › Préserver les ressources naturelles et accompagner leur gestion durable
- › Réduire la vulnérabilité face aux risques
- › Déployer une stratégie énergétique locale, renouvelable et partagée

› AXE 2 : Pour un cadre de vie de qualité, un territoire accessible et solidaire

- › Maintenir une dynamique démographique tout en répondant aux besoins en logements
- › Développer une offre de logements diversifiés pour faciliter les parcours résidentiels
- › Faciliter la mobilité à différentes échelles, du grand territoire au local
- › Offrir des équipements, commerces et services accessibles à tous à l'échelle des bassins de vie

› AXE 3 : Pour un développement économique productif et local équilibré

- › Affirmer le rôle économique du territoire
- › Diversifier l'économie
- › Faire évoluer le modèle commercial
- › Dynamiser l'agriculture
- › Développer le tourisme durable

2.0 | Les fondements du PAS

Des enjeux transversaux et fédérateurs

- La préservation et le maintien du cadre de vie
- L'adaptation au changement climatique
- Faire projet commun, dans le respect des identités locales



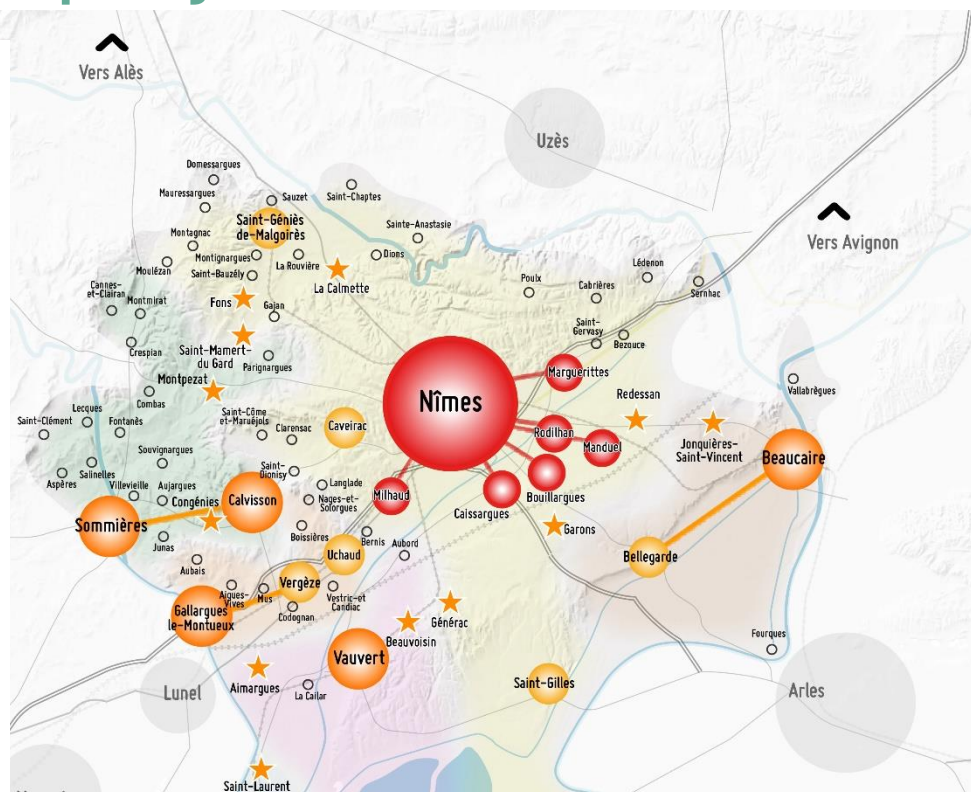
Un scénario prospectif partagé, fruit d'un travail collectif



- > Une croissance démographique harmonieuse
- > Un urbanisme sobre et qualitatif
- > Des centralités vivantes et un commerce redynamisé
- > Une économie diversifiée et résiliente
- > Un territoire résilient face au changement climatiques
- > Un territoire connecté, des mobilités durables
- > Un tourisme durable, ancré dans le territoire
- > Une transition énergétique engagée

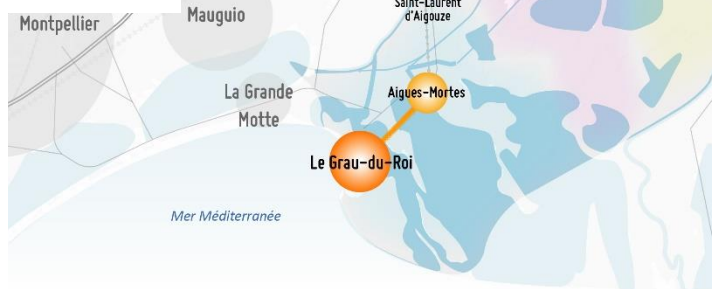
Une armature territoriale, cadre de référence spatial du projet

- Conforter le rôle moteur du cœur d'agglomération
- Renforcer les pôles d'équilibre
- S'appuyer sur les pôles structurants de bassin de proximité
- Pérenniser le rôle des communes d'appui au développement des polarités
- Conforter les villages comme lieux de vie
- Adapter l'armature aux dynamiques observées



ARMATURE TERRITORIALE

- Cœur d'agglomération (ville-centre et première couronne)
- Pôle d'équilibre
- Pôle structurant de bassins de proximité
- Fonctionnement en bipôle
- Commune d'appui au développement des polarités
- Village de proximité



Périmètres d'EPCI

- Nîmes Métropole
- Beaucaire Terre d'Argence
- Pays de Sommières
- Rhône Vistre Vidourle
- Petite Camargue
- Terre de Camargue

2.1 | AXE 1 : Pour un territoire résilient et vivant

1.1 – Préserver et restaurer les espaces agricoles, naturels et humides

1.1.1 Conforter et restaurer la trame verte, bleue et noire

- > Cœurs de biodiversité, espaces naturels patrimoniaux, corridors
- > Nature en ville
- > Qualité du ciel nocturne

1.1.2 Protéger les continuités aquatiques et les zones humides

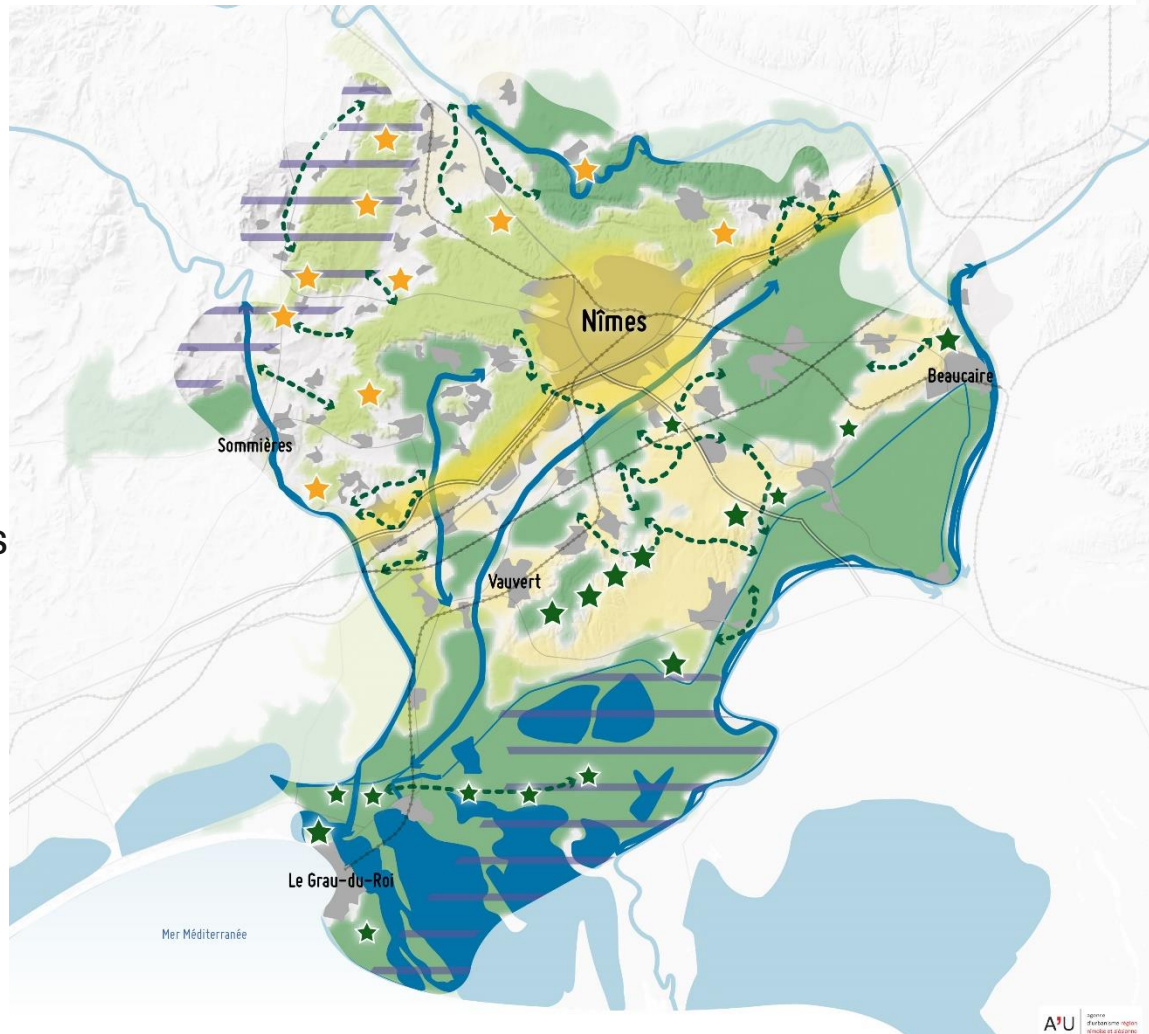
- > Milieux aquatiques, zones humides et espaces associés
- > Perméabilisation des sols

1.1.3 Garantir la pérennité des espaces agricoles

- > Mosaïque agricole paysagère
- > Mobilisation des friches
- > Accès à l'eau

1.1.4 Préserver et valoriser les espaces de garrigues

- > Interconnexions des massifs
- > Réduction de la vulnérabilité



PRÉSERVER ET RESTAURER LES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET HUMIDES

- | | |
|---|---|
| Protéger les cœurs de biodiversité | Préserver et renforcer les corridors écologiques potentiels |
| Protéger les principales continuités aquatiques et les ripisylves associées | Préserver les cœurs de biodiversité nocturnes |
| Préserver les ensembles naturels patrimoniaux | Résorber le halo lumineux |
| Garantir la pérennité de la mosaïque agricole | Favoriser la nature en ville |
| Conserver les secteurs boisés en plaine | |
| Entretenir les espaces de garrigues ouvertes | |

1.2 – Valoriser les paysages comme vecteurs d'identité et de résilience

1.2.1 Préserver la richesse paysagère du territoire

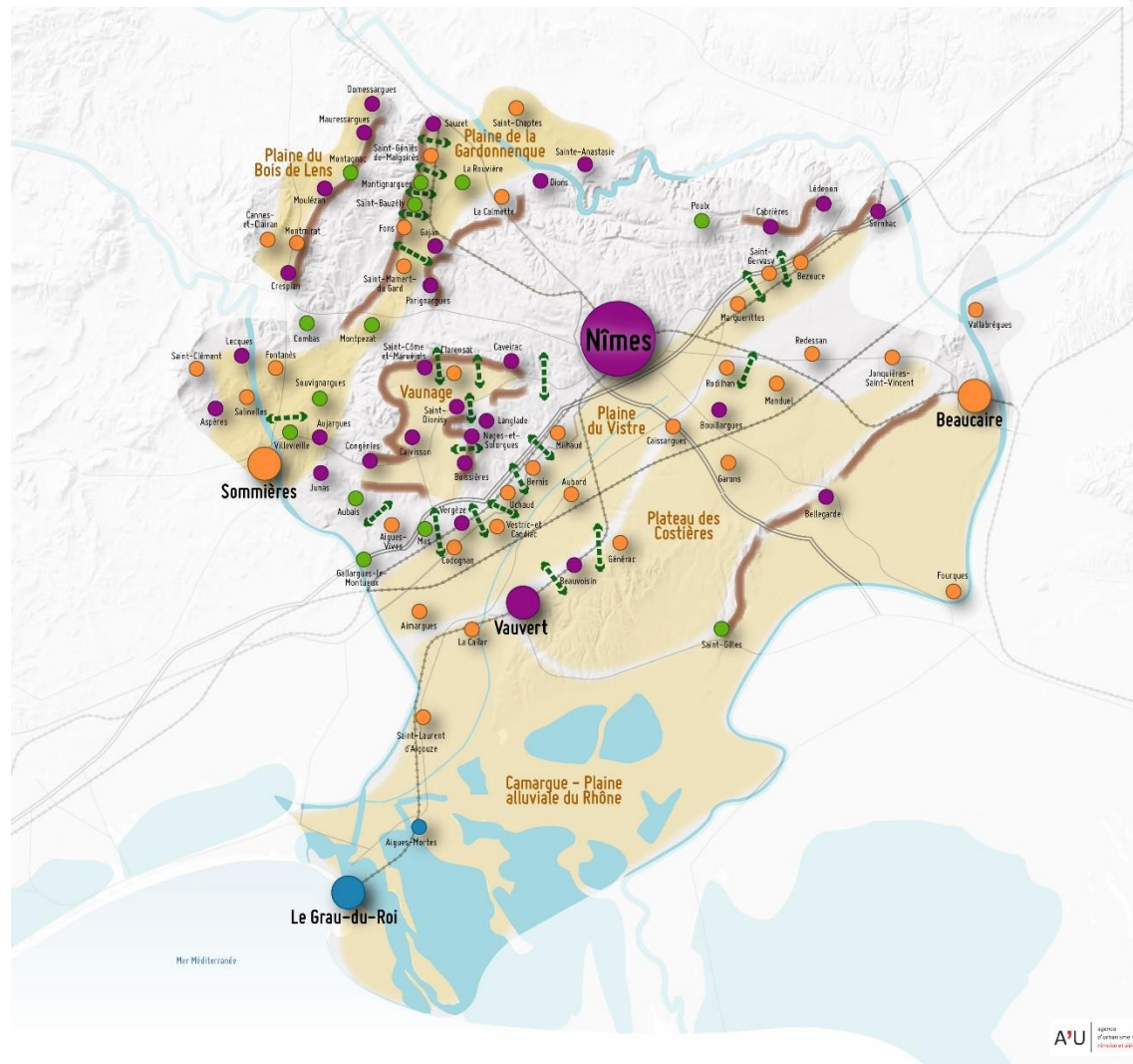
- > Caractéristiques paysagères locales
- > Développement urbain de qualité
- > Vecteurs touristiques
- > Patrimoine

1.2.2 Valoriser les identités villageoises spécifiques à chaque secteur

- > Implantations paysagères
- > Silhouettes villageoises

1.2.3 Accompagner les mutations des paysages

- > Interfaces paysagères
- > Coupures d'urbanisation
- > Entrées de ville



VALORISER LES PAYSAGES COMME VECTEURS D'IDENTITÉ ET DE RÉSILIENCE

Préserver les silhouettes villageoises

- En plaine
- En coteau
- Perchées
- Littorales

Maintenir les coupures d'urbanisation

- Préserver le relief marquant
- Préserver les grands paysages agricoles
- Valoriser les paysages aquatiques, humides et littoraux

1.3 – Poursuivre la sobriété foncière

1.3.1 Maîtriser la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

- > - 57% entre 2021 et 2031 par rapport à 2011-2021
- > Poursuite d'une trajectoire de réduction sur 2031-2040

1.3.2 Prioriser la mobilisation du tissu urbain existant

- > Densification, comblement des dents creuses, réinvestissement du bâti, reconquête des friches urbaines, remobilisation des logements vacants
- > Extensions urbaines proportionnées aux besoins

1.3.3 Organiser une stratégie de désimperméabilisation et de renaturation

- > Limitation du ruissellement
- > Reconquête de la biodiversité
- > Amélioration du cadre de vie

1.4 – Préserver les ressources naturelles et accompagner leur gestion durable

1.4.1 Préserver, partager et restaurer durablement la ressource en eau face aux changements globaux

- > Sobriété des usages, rendement réseau, équilibre consommations et disponibilités de la ressource
- > Maintien et restauration de qualité des eaux, captages, rejets, désimperméabilisation
- > Accès à la ressource, solutions alternatives, adapter les pratiques

1.4.2 Favoriser une utilisation économe et rationnelle des matériaux

- > Priorité aux sites existants, réflexion sur la remise en état
- > Economie circulaire, transports alternatifs

1.4.3 Préserver la qualité de l'air

- > Mobilités alternatives
- > Baisse des consommations énergétiques
- > Limitation de l'exposition

1.5 – Réduire la vulnérabilité face aux risques

1.5.1 Organiser le développement urbain en limitant l'exposition aux risques

- > Réduction de l'exposition des biens et des personnes
- > Limitation des constructions en zone de risques

1.5.2 Déployer les solutions fondées sur la nature pour réduire les aléas

- > Champs d'expansion des crues, axes d'écoulement pluviaux
- > Restauration des milieux naturels, entretien des cours d'eau et des ripisylves
- > Dunes, végétation stabilisatrice, zones tampon naturelles
- > Coupures combustibles

1.5.3 Préserver la qualité du cadre de vie et la santé des habitants

- > Qualité de l'eau et de l'air
- > Végétalisation des espaces urbains
- > Développement des modes doux
- > Limitation exposition au bruit

1.6 – Déployer une stratégie énergétique locale, renouvelable et partagée

1.6.1 Favoriser la sobriété énergétique

- > Modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
- > Rénovation énergétique et thermique des bâtiments

1.6.2 Promouvoir un bouquet énergétique local, diversifié et résilient

- > Géothermie, solaire photovoltaïque et thermique, biomasse, méthanisation, hydroélectricité, éolien
- > Transition énergétique des zones d'activités

1.6.3 Encadrer l'implantation des projets d'énergie renouvelable

- > Priorité au sein des secteurs déjà urbanisés
- > Stratégie énergétique globale
- > Insertion paysagère, écologique, patrimoniale et agricole
- > Agrivoltaïsme autorisé et encadré

2.2 | AXE 2 : Pour un cadre de vie de qualité, un territoire accessible et solidaire

2.1 – Maintenir une dynamique démographique tout en répondant aux besoins en logements

2.1.1 Maintenir une dynamique démographique modérée et assurer une production de logements en conséquence

0,3% par an



+ 1200
habitants/ an

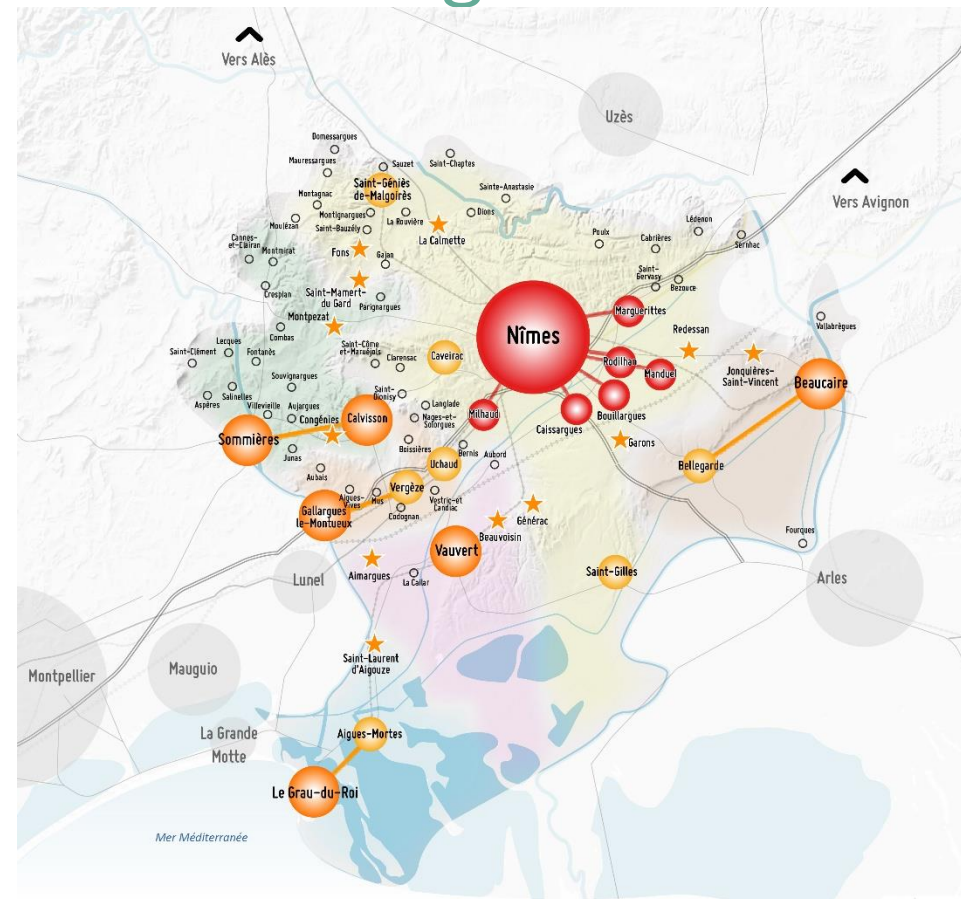


+ 1400
logements / an



2.1.2 Ajuster les dynamiques démographiques sur l'ensemble du territoire

- > Des dynamiques qui s'appuient sur l'armature territoriale du SCOT
- > Un développement des communes proportionné à leur niveau d'armature



Document de travail - Octobre 2025 A7U

ARMATURE TERRITORIALE

- Coeur d'agglomération (ville-centre et première couronne)
- Pôle d'équilibre
- Pôle structurant de bassins de proximité
- Fonctionnement en bipôle
- Commune d'appui au développement des polarités
- Village de proximité

Périmètres d'EPCI

- Nîmes Métropole
- Beaucaire Terre d'Argence
- Pays de Sommières
- Rhône Vistre Vidourle
- Petite Camargue
- Terre de Camargue

2.2 – Développer une offre de logements diversifiée pour faciliter les parcours résidentiels

2.2.1 Promouvoir des formes urbaines sobres en foncier

- > Une diversification du parc de logements :
 - > par formes urbaines (collectif, intermédiaire, individuel),
 - > par statuts d'occupation (locataire, propriétaire)
 - > par typologies (T1, T2, T3...)
 - > par catégories (résidences principales, secondaires...)

2.2.2 Encourager la production de logements pour tous

- > Production de logements sociaux (familiaux, conventionnés privés, spécifiques...)
- > 20% de logements sociaux sur l'ensemble du SCOT

2.2.3 Accompagner la rénovation du parc de logements, notamment en centre ancien

- > Volets lutte contre l'habitat indigne ou dégradé, lutte contre la vacance, rénovation énergétique, adaptation au handicap et à la perte d'autonomie (habitat favorable au vieillissement)
- > Réinvestissement des centres

2.3 – Faciliter la mobilité à différentes échelles, du grand territoire au local

Déployer une offre performante en transports en commun à différentes échelles et faciliter l'intermodalité, en s'appuyant sur les équipements existants

- Réseau ferré**
- Ligne régulière
 - LGV
 - Réouverture de ligne en projet
- Transport en commun performant**
- Ligne de trambus

Équipements de transports en commun

- Gare centrale
- Gare TER/TGV
- Gare TER
- Gare en projet
- PEM ferroviaire
- PEM ferroviaire en projet

Inscrire le territoire du Sud Gard dans les dynamiques de mobilité à grande échelle

- Faciliter les connexions avec le grand territoire
- Aéroport

Améliorer la fluidité des déplacements motorisés

- Projets de contournement routier
- Réseau viaire à renforcer

Favoriser les modes actifs

- Voie cyclable existante
- Itinéraire cyclable à développer



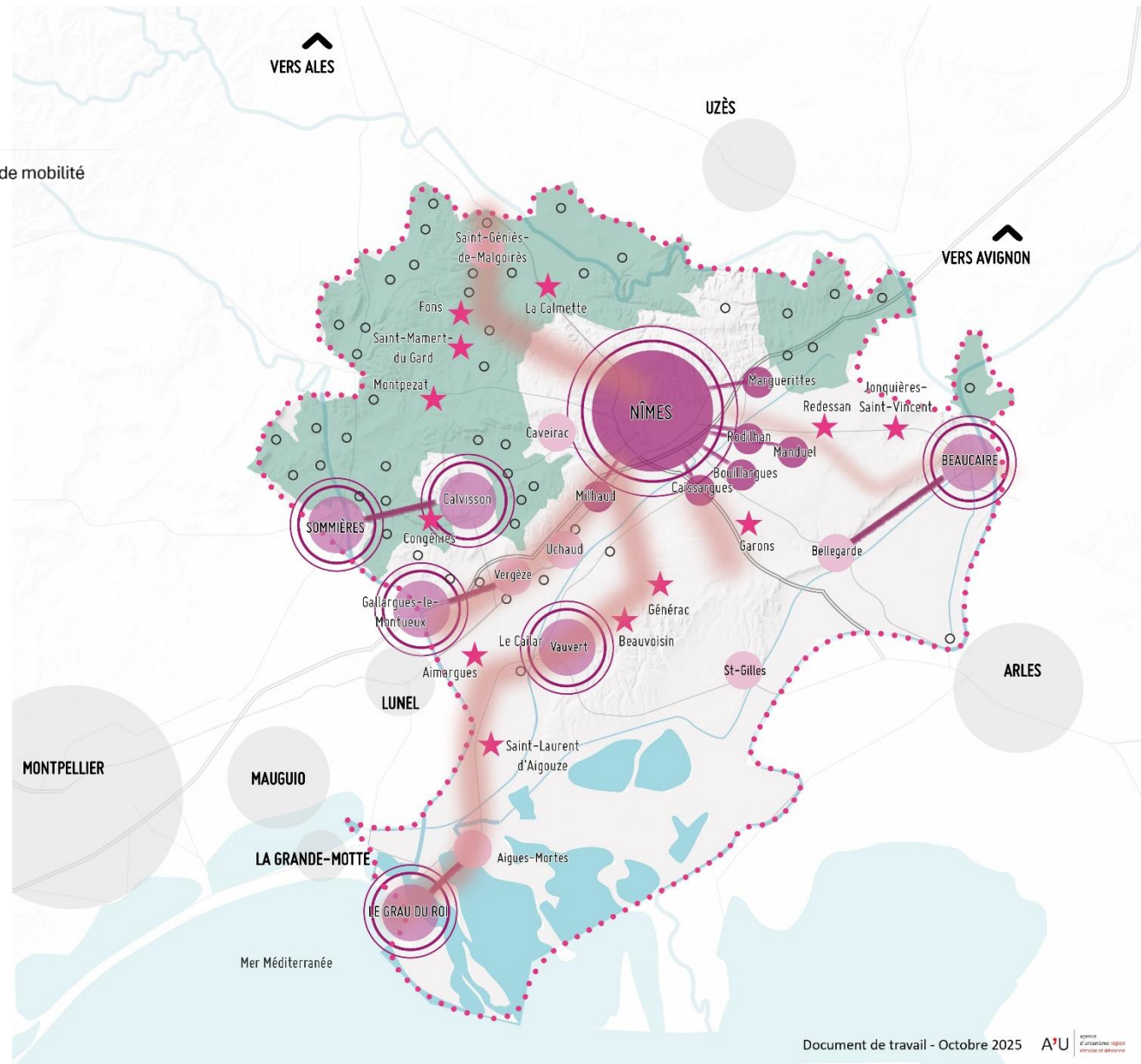
2.4 – Offrir des équipements, commerces et services accessibles à tous à l'échelle des bassins de vie

Articuler le développement urbain avec les dynamiques de mobilité

-  Coeur d'agglomération (ville-centre et première couronne)
-  Pôle d'équilibre
-  Pôle structurant de bassin de proximité
-  Fonctionnement en bipôle
-  Commune d'appui au développement des polarités
-  Village de proximité
-  Axe d'intensification urbaine

Offrir des équipements et services accessibles à tous

- Accès aux services de santé à faciliter
- Pôle d'équipement supérieur à conforter
- Accès aux équipements de proximité à conforter
- Niveau d'équipement à renforcer



2.3 | AXE 3 : Pour un développement économique productif et local équilibré

3.1 - Affirmer le rôle économique du territoire

Affirmer le rôle économique du territoire

- ★ S'appuyer sur les projets «structurants»
- ▨ Secteurs industriels à dynamiser
- Valoriser le secteur agro-alimentaire
- ↻ Interdépendances à créer
- ✈ Aéroport
- 🚉 Gare TGV

Gérer le foncier économique

- ▴ Conforter les zones d'activités existantes

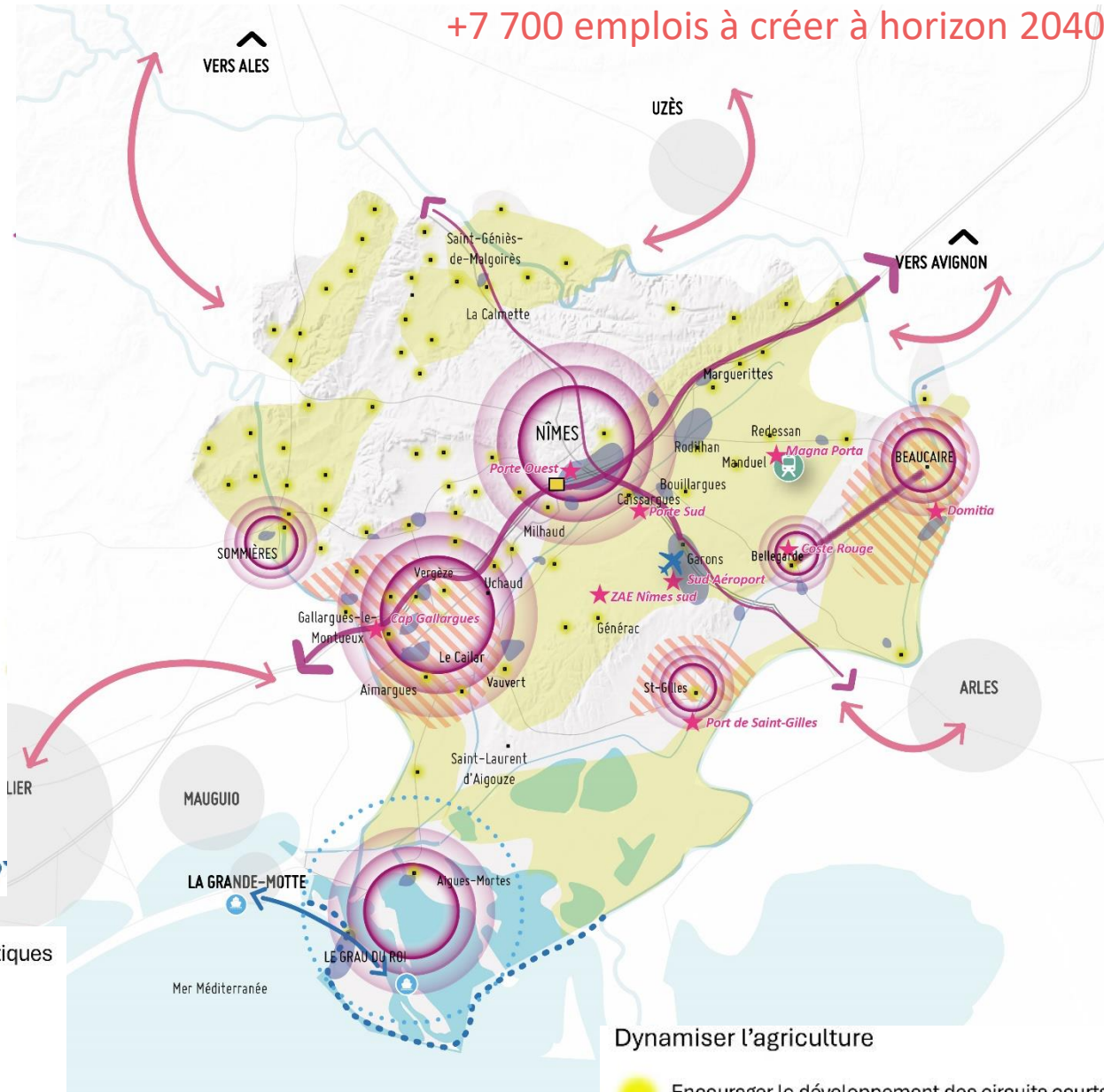
Renforcer les centralités économiques

- ⊙ Conforter les pôles structurants et d'emploi
- ➡ Valoriser les axes passants
- ↻ Accueil modéré
- ↻ Accueil encadré
- ⋯ Entrées et sorties du littoral à valoriser

Valoriser les ressources marines et les activités halieutiques

- 🚢 Infrastructure portuaire structurante
- ⋯ Conforter les activités halieutiques
- ↻ Interdépendance

+7 700 emplois à créer à horizon 2040



Dynamiser l'agriculture

- ☀ Encourager le développement des circuits courts
- 🌾 Maintenir et diversifier l'agriculture

3.2 – Diversifier l'économie

3.2.1 Trouver un équilibre entre économie résidentielle et économie productive

- > Maintien de l'économie résidentielle
- > Poursuite du développement de l'économie de pointe

3.2.2 Renforcer l'économie productive en soutenant les filières d'avenir

- > Industrie agro alimentaire
- > Filière verte
- > Industrie manufacturière
- > Numérique

3.2.3 Encourager la recherche et développement locale et développer les pôles d'excellence

- > Partenariats
- > Offre de formation

3.2.4 Soutenir une économie locale résiliente et durable

- > Circuits courts
- > Économie circulaire

3.3 – Faire évoluer le modèle commercial

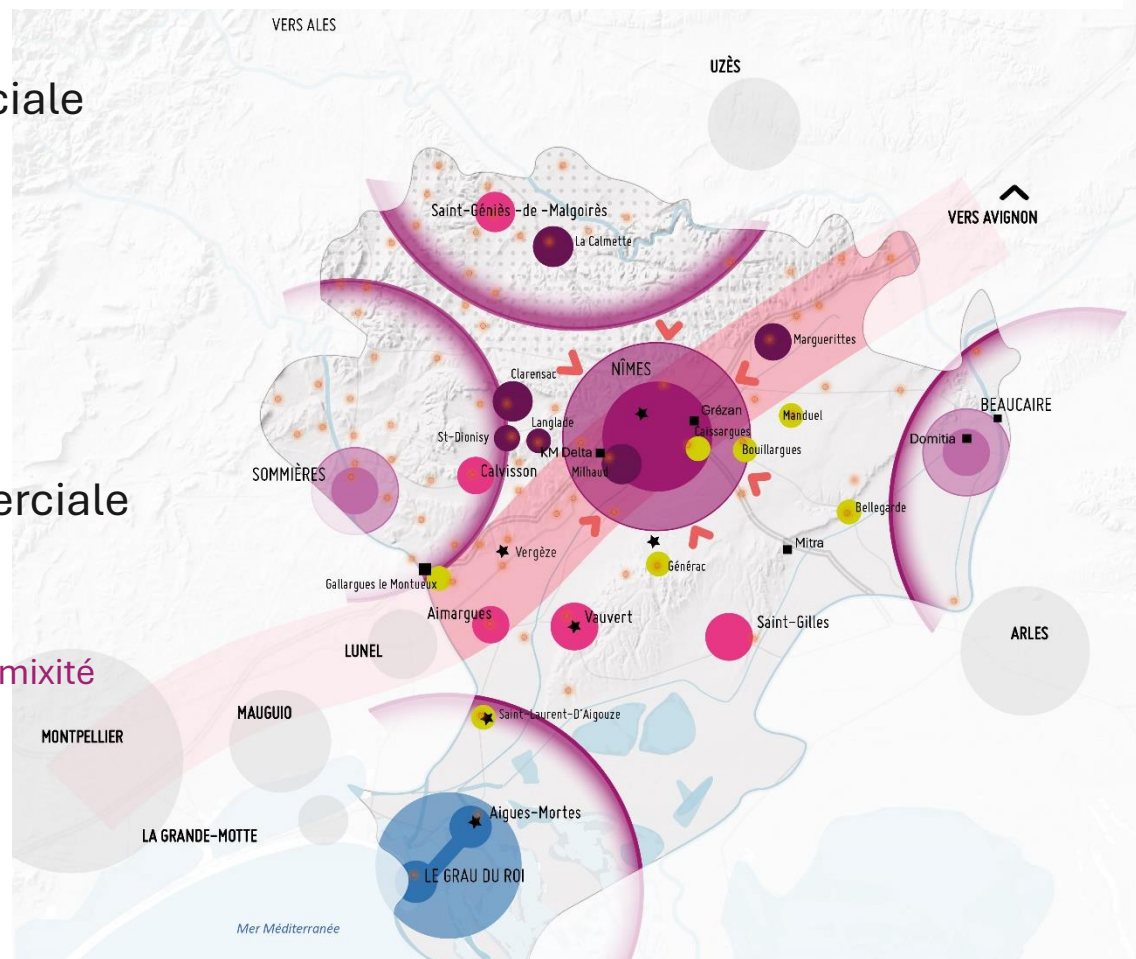
3.3.1 Rééquilibrer l'offre commerciale au profit des centres urbains

- > Consolider les centralités
- > Maîtriser les implantations commerciales périphériques
- > Logistique performante

3.3.2 Préserver la fonction commerciale des centres

- > Revitalisation
- > Qualité des espaces publics, mixité fonctionnelle

3.3.3 Aménager des zones commerciales qualitatives



Maîtriser l'implantation commerciale

- Limiter l'implantation de nouvelles grandes surfaces
- Porte d'entrée commerciale à contenir

Préserver la fonction commerciale des centres

- Dynamiser l'offre en centres urbains

Conforter l'armature commerciale

- Offre structurante
- Offre d'équilibre
- Offre «support» d'équilibre
- Offre «support» d'agglomération
- Offre «support» de littoral
- Offre de proximité

Structurer une logistique performante

- Adosser l'offre aux réseaux de transport
- Intermodalité à encourager (fret...)
- Développer le commerce connecté

Rayonnement extérieur à pérenniser

Révision du SCOT Sud Gard

- > Limiter la pression de l'urbanisation
- > Mobiliser le foncier
- > Faire évoluer le bâti agricole

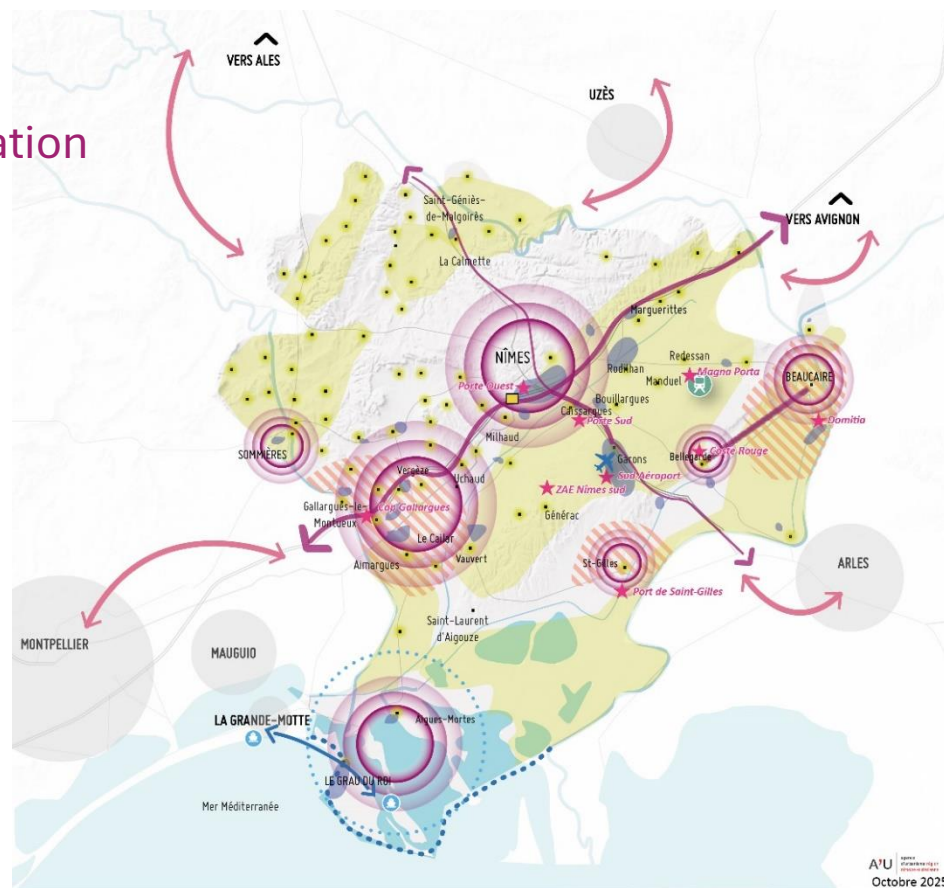
3.4.2 Reconquérir les friches agricoles

3.4.3 Diversifier l'activité agricole

- > Culture à forte valeur ajoutée
- > Agrotourisme
- > Adaptation des cultures

3.4.4 Soutenir les activités halieutiques et valoriser les ressources marines du territoire

- > Activités halieutiques / modernisation des infrastructures
- > Adaptation des pratiques / résilience littorale



Dynamiser l'agriculture

Encourager le développement des circuits courts

Maintenir et diversifier l'agriculture

3.5 – Développer le tourisme durable

Conforter les destinations touristiques

-  Conforter les grandes destinations
-  Aéroport
-  Gare TGV

Prendre appui sur les sites emblématiques

-  Destinations à valoriser/conforter
-  Patrimoine Mondial de l'Unesco
-  Grands Sites

Diffuser le tourisme

-  Connexions à créer / à conforter

Porter le tourisme local itinérant

-  Valoriser les itinéraires cyclables
-  Valoriser les itinéraires de randonnée
-  Développer les interconnexions

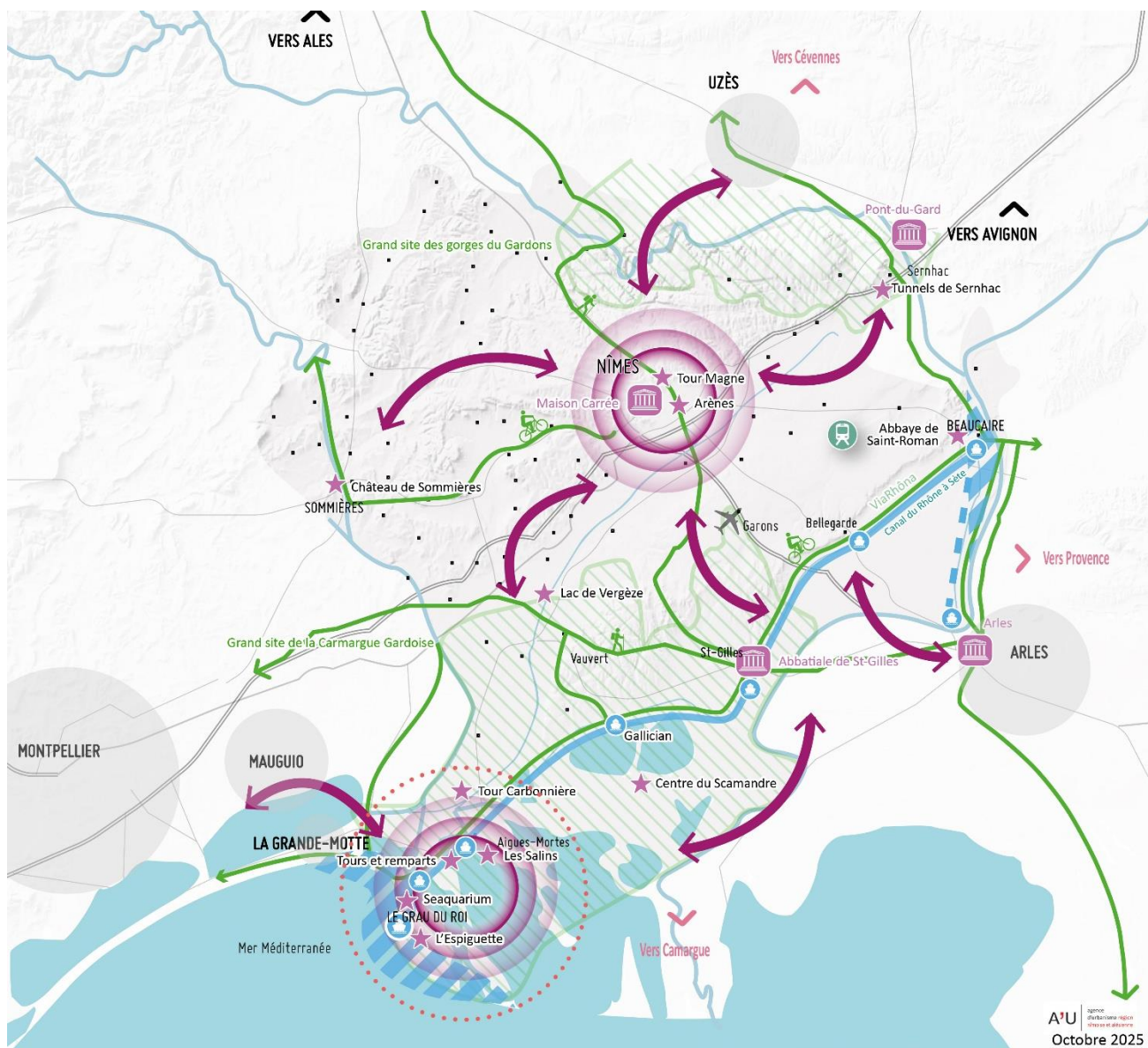
Soutenir le tourisme fluvial

Valoriser les infrastructures existantes

-  Réseau de ports à renforcer
-  Activités aquatiques et de plaisance à conforter

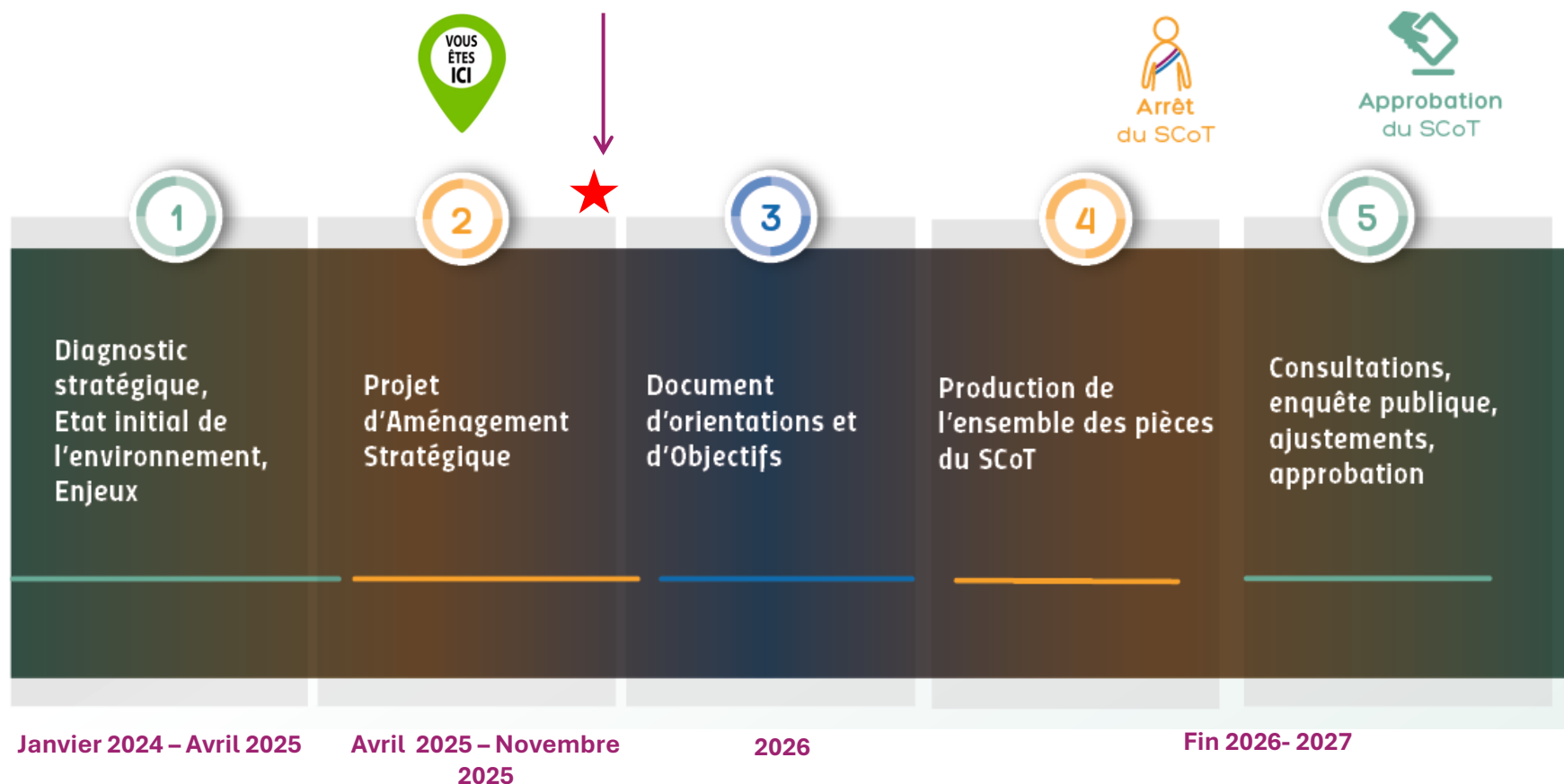
Maîtriser le tourisme balnéaire

-  Encadrer les mobilités touristiques



Calendrier

Débat du PAS



Concertation

revisionscot@scot-sud-gard.fr

Merci de votre participation

revisionscot@scot-sud-gard.fr



Gregory SIREROL

Directeur

gregory.sirerol@scot-sud-gard.fr

Perline GRATACOS

Chargée de missions

perline.gratacos@scot-sud-gard.fr

04 66 02 55 46

Caroline BUADES

Chargée de missions planification et urbanisme réglementaire

caroline.buades@audrna.com

04 66 29 27 43

Tatiana POPOFF

Chargée de missions planification et environnement

tatiana.popoff@audrna.com

04 66 29 22 41



Alexandra HO THI FOUREZ

Chargée de missions habitat et planification

alexandra.hothi@audrna.com

Consultez l'actualité de l'A'U

www.audrna.com